N°	DÉSIGNATION	SURFACE brute hors-œuvre	ACHAT ou VENTE
1	Toute nue réfection de voirie et de trottoir pour fortifiant les berges de l'Arly	350 m²	Commune
2	Emplacement de la Place de Caroline et Accueil de Caroline et réaffectation des bâtiments sur la PR 2.2 - Emplacement 2 220 de plantchone	440 m²	Commune
3	Zone neutre - Emplacement à 500 de plantchone	600 m²	Commune
4	Acquisition et aménagement du bas de pente (trottoir/mini zone de parking ouverture)	75 m²	Commune
5	Projet - Integration de la voie dans le domaine public	1400 m²	Commune
6	Zone des Fours de Pigny 8 - Integration de la voie dans le domaine public	2550 m²	Commune
7	Réserve - Création d'une voie de 6m de plantchone et d'un cheminement mode doux de 3,5m de plantchone	1400 m²	Commune
8	Aller - Emplacement de la voie à 3,5m de plantchone en reprise des lieux	5700 m²	Commune
9	Emplacement de la de plantchone pour les "Les Jeunes" et "les Aînés"	1400 m²	Commune
10	Emplacement dans la voirie communale et d'emplacement 8 m de plantchone de la partie 8 m de la rue des Aléberges	950 m²	Commune
11	Emplacement 8m de plantchone dans le carrefour de l'ouvrage et l'aménagement mineral d'M	1600 m²	Commune
12	Route d'Orbe - Emplacement 8 8m de plantchone	2080 m²	Commune
13	Route des Eaux - Emplacement 8m de plantchone jusqu'à la Route d'Orbe et création d'un cheminement piéton à 3,5m de plantchone dans la Route d'Orbe	2850 m²	Commune
14	Création d'un cheminement piétons longitudinal dans la Route d'Arbois	1050 m²	Commune
15	Extension terrain de Tennis	7500 m²	Commune
16	Création d'une plantchone d'arbre haut, d'un point de vue esthétique et d'une écologie à rangs	5600 m²	Commune
17 à 19	Création d'un passe de rétablissement	50 m² à 70 m²	Commune
20	Agrandissement du parking du cimetière	870 m²	Commune
21	Achat sur Gadaz - Mise de l'assiement	500 m²	Commune
22	Le Cimetière - Création d'un accès à 3,5 m de plantchone	350 m²	Commune
23	Création d'un local réseau et d'un local de rétention à eau des Mines Rouges	1000 m²	Commune
24	Création d'un local réseau au Nou-Dit du Mouvaux	350 m²	Commune

LEGENDE

Zone urbaine

- UH1c - Secteur à vocation dominante d'habitat, inclstatif à des formes urbaines denses, favorisant la mixité de toutes les fonctions urbaines, particulièrement le commerce
- UH1t - Secteur à vocation dominante d'habitat, inclstatif à des formes urbaines denses, favorisant la mixité des fonctions urbaines nécessaires à l'animation des secteurs de front de neige, particulièrement le commerce
- UH2 - Secteur à vocation dominante d'habitat, inclstatif à des formes urbaines de moyenne densité
- UH3 - Secteur à vocation dominante d'habitat, inclstatif à des formes urbaines de faible densité
- UH3p - Secteur à vocation dominante d'habitat, introduisant des dispositions de nature à développer des formes urbaines et des aménagements en rapport avec le caractère agricole et naturel dominant ou les sensibilités paysagères et/ou environnementales des lieux
- UE - Zone à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UT - Secteur à vocation d'activités touristiques, principalement à usage d'hébergement
- UT(oap8) - Secteur à vocation touristique, principalement à usage d'hébergement et soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- UX - Zone à vocation d'activités économiques principalement à usage industriel et artisanal de production

Zone non urbanisée, réservée à l'urbanisation future

- AUH(oap2,3,5,6) - Secteurs d'urbanisation future à vocation d'habitat, inclstatif à des formes urbaines de moyenne densité, et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- AUT - Secteurs d'urbanisation future à vocation d'hébergement touristique
- 2AU - Secteurs à vocation de confortement et de la diversification de l'offre en logement

Zone agricole

- A - Zone Agricole
- Aa - Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

Zone naturelle

- N - Zone naturelle
- NIs - Secteur à vocation de gestion et de développement des activités sportives et de loisirs de plein air

Autres

- Bâtiment d'exploitation agricole (à la date d'approbation du PLU)

Emplacements Réservés

- Emprise de l'emplacement réservé

Emplacement Réservé linéaire

- ER14

Mairie de Megève
Pôle Développement et Aménagement Durables
1, place de l'Eglise
74120 MEGEVE
Tel : 04 50 93 93 20 01 - Fax : 04 50 93 80 92

megève

Plan Local d'Urbanisme
Document graphique réglementaire
Plan des périmètres
PARTIE NORD

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 4 septembre 2018 approuvant la modification simplifiée n°2 du PLU de MEGEVE.

Le Maire,
Catherine JULLIEN-BRECHES

Plan n° 3-1-a — Echelle : 1/5 000 — 04/09/2018

PRESCRIPTION

Elaboration	Modification	Révision	Déclaration de projet
21 mars 2017	N°1 - 12 décembre 2017		N°1 - 25 juin 2018
	N°2 - 4 septembre 2018		

0 100 200 300 400 500 m